



# WKD

WKD WAKEBOARD Association

## Adhésion 2010

NOM \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_  
 Portable \_\_\_\_\_  
 Email \_\_\_\_\_  
 Né(e) le \_\_\_\_\_

Adhésion WKD 2010 : 60€

Options : Forfait Cap'Découverte saison 2010 : + 40€  
 Licence WWA Loisir 2010 : + 20€  
 Licence WWA Comp France 2010 : + 35€  
 Licence WWA Comp Inter 2010 : + 65€

*Ngnk hgm] r'ngnk'hjg[m]j'q' hYkk'; YhZ  
 dZ]e ]fI'€dY[[]mā\]; YhZ<+[gm]j'l  
 ]l'd'q]f[]'009knj'q' site WWA France  
 DY'q]f[]'009]kl'gZd.Ylgq] hgnj  
 hgmngq'ntak]j'q'k'e g\m]k']l'hjg'q]j'\  
 assurance souscrite par la WWA- France&*

J'ai lu et j'accepte les termes du règlement intérieur

Je joins 1 photo et mon règlement par chèque à l'ordre de « Wake Découverte »

J'accepte que les informations contenues dans la fiche rider ci-dessous soient publiées sur le site [www.w-k-d.com](http://www.w-k-d.com) (facultatif)

Retournez ce formulaire accompagné d'une photo et de votre règlement à :

**Association WKD**  
 6 rue du Foirail du Castelviel  
 81000 ALBI

Signature  
 (parent pour les mineurs)

email : [info@w-k-d.com](mailto:info@w-k-d.com)

site : [www.w-k-d.com](http://www.w-k-d.com)

Tél. : 06 61 20 15 92

## Fiche Rider

NOM \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_  
 Age \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_

Sexe  Masculin  
 Féminin

Signes particuliers \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Palmarès \_\_\_\_\_  
 Tricks préférés \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Carburant \_\_\_\_\_  
 Autre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

# REGLEMENT INTERIEUR

Sur un circuit de 800 mètres, le téléski nautique permet aux skieurs, tractés par un câble, de pratiquer le ski nautique dans les conditions suivantes :

## Article 1 : Consignes d'utilisation

### 1- Pour skier :

Vous devez :

- s avoir nager
- avoir 12 ans révolus
- être accompagné d'un adulte pour les mineurs
- porter un gilet de sauvetage correctement fermé
- porter un casque pour utiliser les tremplins et les modules
- demander l'autorisation aux opérateurs pour skier à deux sur le même chariot de remorquage ou pour l'utilisation d'un palonnier de figure

### 2- Au départ :

- respecter la file d'attente
- lire attentivement les panneaux pédagogiques et les consignes de sécurité
- présenter son droit d'accès à l'opérateur
- prendre le palonnier
- se mettre en position de départ rapidement
- attendre l'ordre de départ

### 3- Sur le circuit :

- éviter tout skieur tombé dans l'eau et lâcher la corde si risque de collision
- ne jamais frôler un skieur tombé, ne pas sauter par-dessus
- n'abandonner en aucun cas tout ou une partie de votre matériel
- toujours tenir le palonnier avec ses mains

### 4- Dans les virages :

- passer entre les bouées placées sur le circuit

### 5- Pour sortir du circuit :

Vous devez dans la dernière ligne droite :

- lever la main pour signaler votre intention de vous arrêter
- passer entre les bouées blanches et lâcher la corde
- ne jamais lâcher le palonnier alors que le chariot de remorquage passe dans une poulie
- ramener le matériel en fin d'utilisation à la Capitainerie

### 6- En cas de chute :

Vous devez :

- lâcher immédiatement le palonnier
- signaler votre présence en levant le bras
- en cas de problèmes, agiter les bras
- vous écarter rapidement de l'axe du câble

- regagner la berge en faisant attention au passage des cordes perdues et aux skieurs qui vous suivent
- ramener impérativement le matériel avec vous

### 7- En cas de panne :

- tous les skieurs doivent sortir de l'eau avec leur matériel et regagner à pied le départ par la berge.

## Article 2 : Interdictions

Il est interdit :

- de se laisser traîner ou d'essayer de se rétablir après une chute
- de sauter par dessus ou de frôler intentionnellement un skieur tombé
- de se baigner dans l'aire du téléski
- de frôler la cabine des opérateurs
- de sauter au tremplin sans y être autorisé par le responsable et sans casque
- de pratiquer le barefoot
- d'être plusieurs sur le même engin
- d'utiliser des engins non homologués
- de jeter ses déchets sur le site
- de raccourcir la corde de traction
- de fumer sur le ponton

## Article 3 : Consignes générales

Respecter et utiliser à bon escient le matériel mis à votre disposition.

Respecter le site, le personnel de Cap'Découverte et la clientèle.

Conformez-vous aux dispositions du présent règlement et aux consignes du personnel du téléski nautique.

Facturation du matériel au prix de remplacement en cas de perte, de vol ou de détériorations volontaires.

**Réclamations :** vous êtes priés de vous adresser au conducteur responsable de l'équipement.

## Article 4 : Obligations des membres de l'association

Tout membre de l'association WKDS s'engage à participer activement à l'initiation des clients du téléski présents sur le ponton les samedis après midi et dimanche après midi.

**Cap'Découverte et l'association Wake Découverte déclinent toutes les responsabilités en cas de perte, de vol d'effets personnels ou de blessures corporelles.**

**Tout manquement délibéré aux règlements est passible d'exclusion temporaire ou définitive du téléski nautique et de l'association Wake Découverte, et ce sans aucun dédommagement possible.**

Le présent règlement a été voté lors de l'assemblée générale du 22 décembre 2006.

Rédigé par Pierre Frézouls, Benjamin Gombert et Julien Lavagne.